

PRATIQUES & OUTILS



Coordination SUD | Fiche bailleur UE #1

Août 2017

DEVCO UNION EUROPÉENNE (UE)

Contexte

Coordination SUD, dans le cadre de sa mission d'appui au milieu de la solidarité internationale, propose des « fiches bailleurs » qui présentent les principaux organismes et leurs instruments de financement. Ces fiches sont issues du [Panorama général des financements](#) de 2016.

The Commission's Directorate-General for International Cooperation and Development (DG DEVCO) définit la politique de développement de l'UE, ainsi que les mesures thématiques visant à réduire la pauvreté dans le monde, à favoriser le développement économique, social et environnemental et à promouvoir la démocratie, l'État de droit, la bonne gouvernance et le respect des droits humains, notamment au moyen de l'aide extérieure.

Elle agit dans le contexte de la coopération internationale, en s'adaptant à l'évolution des besoins des pays partenaires. Elle est ainsi amenée à coopérer avec les partenaires de l'UE à différents stades de leur développement, notamment avec ceux qui bénéficient d'une aide bilatérale répondant à leurs besoins spécifiques durant la phase de transition de pays à faible revenu à pays à revenu intermédiaire.

Principes généraux

Plusieurs instruments thématiques et géographiques soutiennent l'action extérieure de l'UE pour 2014-2020.

Les appels à propositions sont publiés sur le site Internet de DEVCO et/ou ceux des Délégations de l'Union européenne (DUE) concernées selon le mode de gestion de l'appel. De plus en plus d'appels sont déconcentrés ce qui implique que, selon les lignes budgétaires, les délégations sont chargées de réaliser des tâches opérationnelles telles que la sélection et l'instruction des projets, la passation de marchés et le déboursement de fonds communautaires, le suivi et l'évaluation des projets (d'où l'importance du relationnel avec les experts/fonctionnaires de la DUE présents dans le pays de l'action).

Les appels restent ouverts pendant 3 mois : c'est la période pendant laquelle un acteur éligible (ONG, autorité locale, université, etc.) peut soumettre un projet au bailleur.

Le système de gestion de contrat est très strict et régi par le règlement financier de l'UE, le Guide pratique des procédures contractuelles (PRAG) et le Contrat standard (conditions particulières et générales).

L'UE ORGANISE ET DÉFINIT SES INTERVENTIONS AU NIVEAU GÉOGRAPHIQUE ET THÉMATIQUE SUR LA BASE DE DIFFÉRENTS DOCUMENTS STRATÉGIQUES :

- Programme indicatif national (PIN) / régional (PIR) / multiannuel (PIM) : détaille les objectifs spécifiques et les domaines prioritaires financés.
- Programme d'action annuel (PAA) : détaille les objectifs, les domaines d'intervention, les résultats attendus, les procédures de gestion et les montants totaux de financement alloué.
- Programme de travail annuel (PTA) : détaille la réglementation, les objectifs et le calendrier des appels à proposition, le montant indicatif et le résultat attendu.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?

- Avoir un certain nombre d'années d'existence légale (variable selon les appels, entre 2 et 3 ans)
- Être enregistré dans la base de données de DEVCO « Pador ». Les lignes directrices de chaque appel à propositions mentionnent s'il y a ou non un seuil à partir duquel cette inscription est obligatoire ; le plus souvent elle l'est si la subvention demandée est supérieure à 60 000 €. Elle doit être effectuée par les demandeurs et par les co-demandeurs sur le site « Pador ».

Les instruments géographiques :

Nom	Base légale	Couverture géographique	Objectifs	Dotations 2014-2020
L'Instrument d'aide de préadhésion (IAP II)	Règlement (UE) n°231/2014 du 11 mars 2014	Les pays reconnus comme candidats à l'UE : Balkans occidentaux, Turquie.	Renforcer les institutions et la législation des pays partenaires en vue de leur adhésion à l'UE (réformes administratives et économiques).	11,7 mds €
L'Instrument européen de voisinage (IEV)	Règlement (UE) n°232/2014 du 11 mars 2014	Couvre 16 pays : Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Égypte, Syrie, Israël, Territoires palestiniens, Jordanie, Liban, Ukraine, Moldavie, Biélorussie, Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan. Cet instrument comprend également des programmes de coopération régionale et transfrontalière.	Offrir aux pays voisins de l'UE une coopération privilégiée reposant sur la construction d'un espace de valeurs partagées tant au point de vue politique (démocratie, droits humains, gouvernance) qu'économique.	15,4 mds €
L'Instrument de coopération au développement (ICD) - Volet géographique	Règlement (UE) n°233/2014 du 11 mars 2014	Couverture géographique : 5 zones géographiques : Amérique latine, Asie, Asie centrale, Moyen-Orient et Afrique du Sud 1 programme panafricain : programmes trans régionaux et continentaux.	Réduction de la pauvreté, développement économique et social durable, insertion des pays en développement dans l'économie mondiale.	12,6 mds €
L'Instrument de partenariat pour la coopération avec les pays tiers (IP)	Règlement (UE) n° 234/2014 du 11 mars 2014	Globale mais les objectifs indiquent qu'il s'agira essentiellement de la coopération avec les pays émergents.	Coopération avec les pays qui jouent un rôle majeur dans la gouvernance mondiale, l'économie et le commerce international, sur des thèmes liés à l'« Europe 2020 » (stratégie pour une « croissance intelligente » : climat, énergie...).	954 M €
Le Fonds européen de développement (FED)	Règlement (UE) n°322/2015 du 2 mars 2015	79 pays de la zone Afrique Caraïbes Pacifique (ACP) et les pays et territoires d'Outre-mer (PTOM).	Développement économique, développement social et humain, coopération et intégration régionale.	30,5 mds €

Les Instruments thématiques :

Nom	Base légale	Couverture géographique	Objectifs	Dotations 2014-2020
L'Instrument de coopération au développement (ICD) - Volet thématique	Règlement (UE) n°233/2014 du 11 mars 2014	Les programmes financés au titre de ces deux thématiques n'ont pas de restriction géographique et peuvent concerner également les pays couverts par le FED ou l'instrument de voisinage.	2 lignes thématiques : <i>Biens publics mondiaux et défis qui les accompagnent</i> : environnement et changement climatique, énergie durable, développement humain y compris santé, éducation, genre, sécurité alimentaire, nutrition et agriculture durable, asile et migration <i>Organisations de la société civile et autorités locales (OSC-AL)</i> : soutien aux groupes de population vulnérables et marginalisés en fournissant des services de base par l'intermédiaire des OSC-AL, sensibilisation de l'opinion publique aux questions de développement, coordination, développement des capacités et renforcement institutionnel des réseaux de la société civile et des autorités locales	7,1 mds €
L'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP)	Règlement (UE) n°230/2014 du 11 mars 2014	Pas de restriction géographique initiale mais les pays sont choisis selon l'évolution des conflits	<u>Prévention et réponse aux crises à court-terme</u> (partie non programmée à l'avance) et à <u>long-terme</u> (prévention du terrorisme, du crime organisé, amélioration des infrastructures en matière de sécurité ou santé publique, prévention des risques)	2,3 mds €
L'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme dans le monde (IEDDH)	Règlement (UE) n°235/2014 du 11 mars 2014	Globale	Soutien la promotion de la démocratie et des droits [humains] dans les pays tiers ; contrairement aux autres instruments, l'IEDDH peut être mobilisé en dehors d'accord de coopération avec les autorités du pays partenaire, pour soutenir les associations ou défenseurs des droits de humains.	1,3 mds €

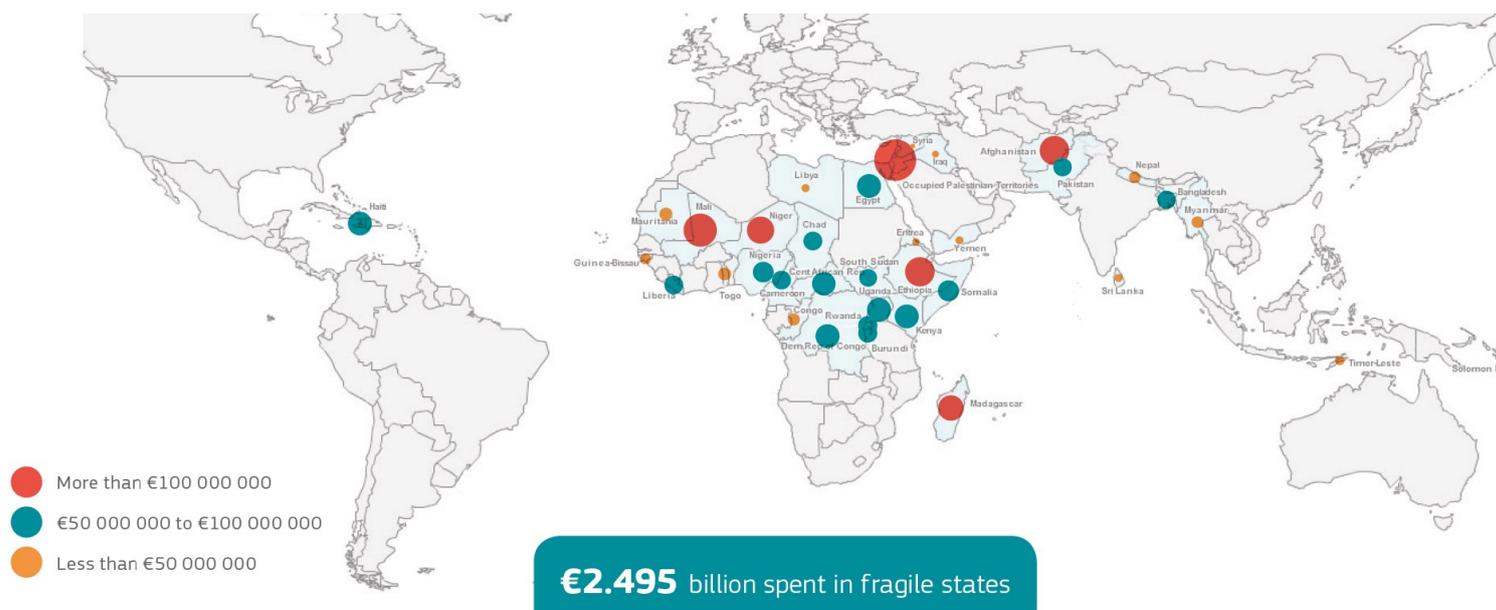
PROCESSUS DE SÉLECTION

Processus de sélection tous instruments confondus

- ➔ Pador (Potential Applicant Data Online Registration) contient toutes les données administratives et liées à l'expérience d'une organisation légalement enregistrée dans un pays, de même que tous les documents justificatifs (statuts, rapports financiers des 3 dernières années disponibles, rapport d'audit pour les subventions supérieures à 500 000 euros). Cette inscription n'est à faire qu'une seule fois dans la « vie » de l'ONG et est valable pour tous les appels à propositions auxquels l'ONG répondra. Il suffira d'effectuer des mises à jour des données si nécessaire ;
- ➔ La phase de sélection des projets se fait en deux étapes. Depuis 2010 la règle est la suivante : les acteurs soumissionnaires doivent envoyer tout d'abord une note succincte de présentation (soit un résumé de l'action de cinq pages ; pas de budget demandé à ce stade) et ce n'est qu'en cas de présélection que dans une 2^{de} phase l'envoi du formulaire complet (soit une partie narrative complète, un budget et un cadre logique) est demandé ;
- ➔ Depuis 2016, la soumission se fait en ligne, le plus souvent via « Prospect », le système électronique développé par Devco afin de faciliter la soumission des demandes de subvention pour des appels à propositions. Avant toute soumission d'une proposition, vérifiez dans les lignes directrices à l'intention des candidat-es qui définissent les règles de soumission spécifiques à chaque appel à propositions si la soumission via Prospect est requise ou non. Site web du système : http://ec.europa.eu/europeaid/prospect_en
- ➔ L'évaluation et la sélection des projets obéissent au principe de notation (via une grille communiquée dans les lignes directrices de l'appel à projet) et d'élimination progressive ; seuls les meilleurs dossiers sont retenus, ce qui implique que beaucoup de bons dossiers ne sont pas acceptés ;
- ➔ Selon les statistiques 2015 issues du FTS (système de transparence financière de l'UE) et du site de DEVCO, le montant moyen des subventions est de 747 000 euros, le taux moyen de cofinancement de 91 % et la durée moyenne des projets de 31 mois. On comptait 42 ONG françaises parmi les bénéficiaires de contrats de subvention en 2015 ;
- ➔ Le système de sélection est lourd et long (contractualisation en moyenne 12 mois après la publication de l'appel à projets). De plus, le décaissement de la dernière tranche peut se produire plusieurs mois après la fin du projet, ce qui nécessite une capacité d'avance de trésorerie importante ;
- ➔ Une stratégie d'approche possible : être codemandeur dans un projet où le demandeur est plus expérimenté. Cela permet d'acquérir de l'expérience et de la notoriété avant d'être en capacité de soumettre un projet en tant que demandeur principal.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Payments to fragile states (2014)



Source : [Factsheet - EU International Cooperation and Development First Report on Selected Results, July 2013 - June 2014, 2015](#)

BOÎTE À OUTILS

- [Base de données des documents stratégiques](#)
- [Companion](#) (manuel DEVCO des procédures financières et contractuelles)
- Guide pratique des procédures contractuelles ([PRAG](#))
- Potential Applicant Data Online Registration ([PADOR](#))
- [Prospect](#)
- [Site des appels à projets DEVCO](#)

RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

- Concord, [How to write a proposal for DEVCO funding?](#), 2016
- Coordination SUD, [Base de données des financements](#), 2016
- Coordination SUD, [Guide méthodologique Panorama des financements](#), 2016
- Coordination SUD, [Pour une augmentation des financements publics des ONG françaises](#), 2016
- Formations « Accéder aux financements DEVCO » et « Gérer des contrats DEVCO » organisées par Coordination SUD

Contact

DG DEVCO :

Rue de la Loi 41 B-1049
Brussels
Tel : +32 2 299 11 11
E-mail: info@ec.europa.eu

Répertoire des Délégations de l'Union Européenne :

[http://ec.europa.eu/
external_relations/repdel/
edelhrm/index.cfm?lang=fr](http://ec.europa.eu/external_relations/repdel/edelhrm/index.cfm?lang=fr)

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement 

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement – est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui près de 170 ONG, dont une centaine via six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, Forim, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et de plaidoyer.

Coordination SUD a notamment pour objectif de contribuer à la professionnalisation du milieu des ONG, notamment en développant l'accès des ONG à des informations à jour en matière de financements.

Dans ce cadre, Coordination SUD identifie des possibilités de financements de la part de bailleurs de fonds publics et privés, notamment à travers l'étude Panorama des financements d'où sont tirées ces fiches bailleurs.

Cette fiche « Pratiques et outils » est réalisée avec le soutien de l'AFD. Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de l'AFD.